

» Ždito

Une fois n'est pas coutume, je veux m'exprimer aujourd'hui à titre personnel sur deux événements qui marqueront cette année 2005.

Et d'abord je veux dire mon admiration pour le Pape Jean-Paul II. J'ai partagé l'immense émotion qui a saisi le monde entier à l'annonce de sa mort ; j'ai observé la ferveur des croyants, l'admiration des incroyants, la dimension planétaire de l'hommage rendu à cet homme. Nous avons revu l'immense œuvre accomplie : la libération de la Pologne et le déblocage de toute l'Europe de l'Est. Son attention aux plus démunis, du Caire à l'Afrique du Sud, des Philippines à l'Amérique Latine. Son attention aux jeunes du monde entier, l'aventure des Journées Mondiales de la Jeunesse à Paris, à Rome, à Toronto. Souvenons-nous aussi de ces visites en France et tout près de nous : Eurexpo, Gerland, Annecy...

Merci, Jean-Paul II, pour votre humanisme et votre courage. Merci d'avoir, à toute occasion, défendu les droits de l'homme, la liberté religieuse, la dignité humaine, le droit à la vérité.

Fin mai nous allons nous exprimer sur la Constitution Européenne. Fallait-il consulter les Français par référendum ? L'histoire confirmera peut-être mes doutes à ce sujet. Partisans du Oui, partisans du Non, nous sommes déjà Européens. Et ce qui est sûr, c'est que nous devons aller voter.

*Le Maire,
Robert du BESSET*

SOMMAIRE

» En direct du conseil municipal	2-3-4-5
» Vie sociale.....	6-7-8
» Vie locale.....	9
» Infos	10

Budget 2005 :

poursuite de l'effort de la maîtrise des équilibres de la gestion communale

Faisant suite aux 4 réunions de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2005 lors de sa séance du 15 mars, l'opposition s'abstenant.

Intégrant les résultats de clôture de l'exercice 2004 (cf tableau) qui dégagent un excédent global de 499 069 €, le BP 2005 traduit une double orientation :

– Continuer l'effort de maîtrise de l'évolution des Dépenses de Fonctionnement (+ 3,68 % par rapport au BP 2004)

– Opérer une pause au plan des travaux, suite à un exercice 2004 ayant vu la réalisation de 2 programmes d'envvergure : extension de l'école maternelle et aménagement du rond-point de la piscine et du carrefour de la poste.

Résultats de clôture en euros avec situation comparative depuis le début du mandat

FUNCTIONNEMENT	BP 2004	Réalisé 2004	Réalisé 2003	Réalisé 2002	Réalisé 2001
Recettes	3 300 968 €	3 272 381 €	3 224 060 €	3 088 609 €	3 583 325 €
Dépenses	3 300 968 €	3 058 035 €	2 932 002 €	2 889 989 €	3 294 228 €
Résultat de l'exercice		+ 214 346 €	+ 292 057 €	+ 198 620 €	+ 289 097 €
Report excédent N-1		+ 244 815 €	+ 113 454 €	+ 241 040 €	+ 159 651 €
Situation finale		+ 459 161 €	+ 405 511 €	+ 439 660 €	+ 448 748 €

INVESTISSEMENT	BP 2004	Réalisé 2004	Réalisé 2003	Réalisé 2002	Réalisé 2001
Recettes	1 674 828 €	1 482 647 €	956 969 €	1 606 411 €	1 275 387 €
Dépenses	1 674 828 €	1 405 526 €	966 512 €	1 444 973 €	1 514 233 €
Résultat de l'exercice		+ 77 121 €	- 9 543 €	+ 161 437 €	- 238 846 €
Report excédent N-1		- 37 213 €	- 27 670 €	- 189 108 €	+ 49 736 €
Situation finale		+ 39 908 €	- 37 213 €	- 27 671 €	- 189 108 €

Situation globale cumulée = capacité d'autofinancement		+ 499 069 €	+ 368 298 €	+ 384 318 €	+ 259 640 €
---	--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Malgré un constant souci de maîtrise des Dépenses de Fonctionnement, celles-ci augmentent plus vite (+ 4,30 %) que les Recettes (+ 1,50 %) si l'on compare le "Réalisé 2004" au "Réalisé 2003". En 2004, la part des Charges de Personnel a re-

présenté 48,71 % du montant total des Dépenses de Fonctionnement, les charges à caractère général 29,28 %, les charges de Gestion courante 14,35 %, les charges financières (intérêts des emprunts) 4,96 % et charges exceptionnelles 2,70 %.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2005

Elle s'équilibre en Dépenses et Recettes à 3 422 466 €.

■ DÉPENSES

La maîtrise des principaux postes de dépenses reste un exercice délicat.

– **Charges de personnel** : en progression modérée de 2,70 % par rapport à 2004, elles représentent 44,70 % du total des dépenses prévues. Leur incidence est particulièrement lourde pour la Commune... en comparaison avec les communes de notre taille. Cet état de fait est la traduction des engagements en matière d'équipements sociaux pris par les municipalités précédentes (foyer-logement, crèche halte-garderie, centre socioculturel...). Notre objectif vise à réduire leur importance : une première action a été engagée en ce sens avec la mise en forme associative du Centre Socioculturel, ce changement correspondant également à la volonté de conférer l'autonomie souhaitable à cette structure.

– **Charges à caractère général** : poursuite de leur réduction en diminuant de 0,5 % leur montant par rapport au "Réalisé 2004" tout en continuant la politique engagée de réhabilitation des bâtiments communaux. Après l'Ecole de Musique et la salle de l'UNRPA, ce sont la salle du Centre Aéré, le nouveau local du RAM et la Bibliothèque qui sont actuellement ou seront rénovés dans le

cadre de chantiers conduits par les Services Techniques.

– **Charges de Gestion courante** : les participations obligatoires auxquelles contribue notre commune (service incendie, collège de Rives, aide sociale du département...) continuent à progresser (+ 7,30 % par rapport à 2004 !).

A noter également une hausse de 4 % du poste "Indemnités des élus" du fait de la décision de revalorisation des indemnités versées aux adjoints.

– **Virement à la Section Investissement** : 350 000 € sont affectés au remboursement de l'annuité en capital des emprunts.

■ RECETTES

Leurs évolutions stagnent ou régressent sur les deux principaux postes, à savoir :

– **Impôts locaux** : le produit attendu (+ 1,1 % à hauteur de 2 290 301 €) résulte de la revalorisation des bases d'imposition établies par les services fiscaux, les taux d'imposition restant inchangés selon notre engagement pris sur le mandat de ne pas les augmenter, compte tenu de leurs montants élevés.

De ce fait, Renage commence à "rattraper" l'écart consta-

té par rapport à la moyenne départementale des communes comparables (13,33 % pour la taxe d'habitation à comparer à 12,53 % ; 27,19 % pour la taxe foncière bâtie par rapport à 24,77 % ; 94,70 % pour la taxe foncière non bâtie par rapport à 53,80 %).

– **Dotations et Participations :** versées par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) et le Département, elles diminuent de 9,33 % en 2005... par rapport au "Réalisé 2004", marquant le désenga-

gement continu dans l'approvisionnement d'un poste de recettes essentiel pour les communes.

En conséquence, l'équilibre de la Section de Fonctionnement nécessite de ponctionner 298 952 € sur l'excédent disponible de clôture de l'Exercice 2004 (ce qui représente 59,9 % de l'excédent global enregistré de 499 069 € !)... entamant ainsi d'autant notre capacité d'autofinancement des travaux prévus en Section d'Investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2005

Dans le souci de marquer une pause après un Exercice 2004 riche en réalisations, elle s'équilibre en Dépenses et Recettes à 978 624 €, avec :

– **un développement de l'autofinancement** à hauteur de 310 117 €, soit 31,7 % combinant le report de l'excédent d'investissement 2004 pour 39 908 €, l'affectation du solde de résultat de clôture 2004 pour 160 209 €, le remboursement par l'Etat de la TVA sur les travaux 2003 pour 60 000 € et le montant de la Taxe Locale d'Équipement pour 50 000 €.

– **Un recours modéré à l'emprunt** à hauteur de 265 797 €, soit 27,16 %.

– **Un remboursement important de l'annuité en capital des emprunts** à hauteur de 455 710 € incluant une nouvelle tranche de 73 000 € de remboursement anticipé de l'emprunt de 292 000 € conclu en 2002 lors des travaux relatifs à la 2^{ème} tranche de l'entrée du village. Ainsi, nous continuons la politique de désendettement de la Commune (cf. article page 4).

– Un poste "Dépenses impré-

vue" de 37 000 € constituant une marge de manœuvre de nature à permettre de faire face à des travaux qui apparaîtraient nécessaires au cours de l'Exercice... ou, en cas de non utilisation, à accroître l'effort de désendettement de la Commune.

Quelles seront les principales réalisations conduites en 2005 ?

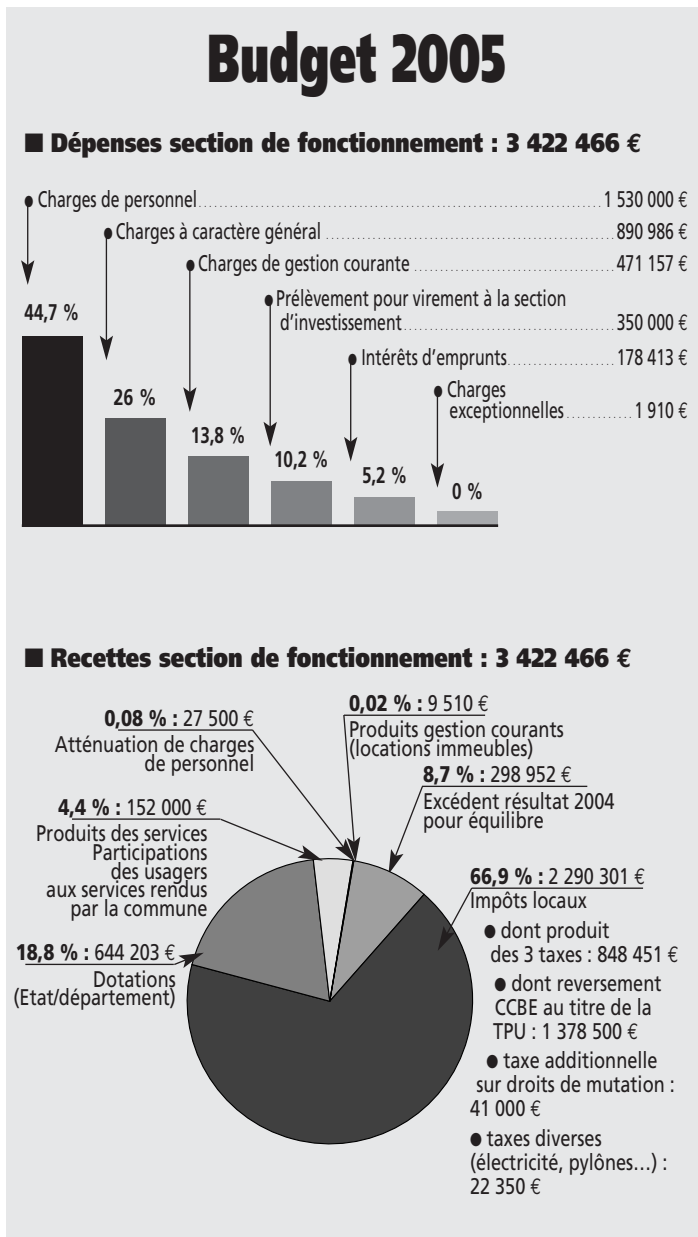
– **Investissement informatiques :** acquisition de logiciels (cadastre, bibliothèque, crèche, mairie) et de matériels informatiques (écoles, crèche, mairie) pour 41 230 €.

– **Équipements sportifs :** pare ballons et clôture du stade football (28 600 €), panneau d'affichage basket (2 800 €), mobilier vestiaires football (3 600 €), remplacement des portes du gymnase (19 000 €).

– **Animation :** panneau électronique d'informations devant le centre socioculturel (40 800 €).

– **Programme de remplacement des candélabres du boulevard Docteur Valois** (35 200 €).

– **Travaux de voirie :** réfection



du chemin du Champ Blat et de l'impasse du Fays à Criel (32 926 €).

– **Développement commercial :** travaux de raccordements liés à l'agrandissement du magasin Proxi (13 000 €) et de la future Maison Médicale prévue à l'arrière de la place Cardinal (5 000 €).

– **Bâtiments :** 1^{ère} tranche des travaux de réfection de l'École de Criel (32 000 €) ; création d'un ossuaire au cimetière (4 000 €) permettant la reprise d'une première série de concessions à l'abandon

(10 000 € sont prévus à cet effet en Section de Fonctionnement) ; remplacement fenêtres et cloison mobile de la 6^{ème} classe de l'École Maternelle (12 000 €).

– **Matériels :** Services Techniques (17 217 €) ; remplacement mobilier salle polyvalente (3 400 €), mobilier et matériels écoles, crèche et bibliothèque (19 882 €) ; bacs à verres salle polyvalente et stades (3 500 €).

Philippe NIOGRET
Adjoint aux Finances
et au Personnel

Dettes communales

Quelle est sa réalité ?

Prise à l'état brut au 1^{er} janvier 2005, la dette en capital, correspondant au portefeuille global des emprunts souscrits par la Commune s'élevait à :

► Budget commune

3 582 392 €
soit 1 065 € par habitant

► Budget eau

639 654 €
soit 190 € par habitant

► Budget assainissement

761 271 €
soit 226 € par habitant

Montant global de la dette

4 983 317 €
soit 1 481 € par habitant

(Chiffres calculés sur la base de 3 364 habitants lors du dernier recensement de 1999).

En réalité, le montant de la dette relevant du **budget commune** est à corriger à la baisse de 321 435 €. Elle s'établit donc à 3 260 957 € (au lieu de 3 582 392 €) soit 969 € / habitant et 1 385 € en global.

POURQUOI ?

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2004, a été décidé le recours à un emprunt à court terme à hauteur de 346 209 € afin de faire face au paiement des situations de travaux d'extension de l'Ecole Maternelle... dans l'attente du versement des subventions de la part du



Conseil Général de l'Isère et de l'Etat au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipe-ment).

Ainsi, le montant des emprunts souscrits en 2004 pour un montant de 893 839 € sera à corriger des subventions reçues ou notifiées et s'établira à 572 404 €.

A ce titre, nous venons d'enregistrer l'annonce de 2 subventions de la part du Conseil Général concernant respectivement :

– l'extension de l'Ecole Maternelle et de la partie Centre de Loisirs sans hébergement (Centre Aéré) pour un montant de 110 290 €.

– l'aménagement "Sécurité" du rond-point de la piscine pour un montant de 29 667 €.

Nous procéderons donc prochainement au remboursement de cet emprunt à court terme à hauteur de 321 435 € sur le total souscrit de 346 209 €. La différence constatée, résultant d'un écart sur les subventions escomptées de la part de l'Etat au titre de la DGE, devra être consolidée en emprunt à long terme pour 24 774 €.

POLITIQUE DE MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL À UN NIVEAU ACCEPTABLE

Nous allons poursuivre l'action de désendettement de la Commune en opérant le remboursement par anticipation de l'emprunt de 292 000 € conclu en 2002 pour financer les travaux d'aménagement "entrée du village" (2^{ème} tranche) et de la

salle éducative et sportive du stade de rugby Jean-Claude Micoud.

D'ici 2007, nous avons décidé de rembourser cet emprunt par anticipation sur 4 ans, par tranches égales de 73 000 €.

Un premier remboursement a été effectué en 2004, un deuxième est prévu dans le cadre du Budget 2005, et le solde interviendra en 2006 et 2007.

La gestion financière de notre Commune repose sur une triple action dont les effets sont étroitement imbriqués : maîtriser au plus juste les **dépenses de fonctionnement** selon le principe "**dépenser moins et mieux**" afin de développer la **capacité d'autofinancement** et d'optimiser le **recours à l'emprunt**.

Le dispositif d'assainissement des finances communales est en place : il requiert la vigilance de tous les acteurs (élus, responsables des services et agents).

C'est à cette condition qu'ensemble nous pourrions disposer de marges de manœuvres plus affirmées.

Philippe NIOGRET
Adjoint aux Finances
et au Personnel

SICTOM



Le SICTOM de la Bièvre c'est 142 communes qui produisent 45 000 tonnes de déchets par an et qui sont enfouies sur le site de Penol qui arrive à saturation depuis septembre. Plusieurs projets sont en cours mais une solution a été trouvée en attendant un nouveau projet de traitement ultime des ordures ménagères.

Les casiers 1 et 2 ont été remplis dans les années 80 selon un procédé qui consistait au vidage des camions d'ordures ménagères sans compactage. Pour permettre la circulation des véhicules, on mettait en œuvre beaucoup de gravier. De ce fait, dans ces casiers, on trouve une proportion importante de cailloux.

La réutilisation du site implique les étapes suivantes :

- sortir l'ensemble des matériaux enfouis
- procéder à leur criblage et à leur tri
- les graviers et matériaux inertes sont stockés et seront réutilisés pour réaliser les digues des casiers et la couverture finale
- les ferreux sont recyclés
- les plastiques sont mis en balles et serviront à la protection des géomembranes
- les matériaux non inertes sont remis en décharge.

Quand le vide de fouille est terminé :

- on recrée les casiers aux normes actuelles (drainage, géomembrane, collecte du

lixiviat et du biogaz)

- on remet en décharge les matériaux non inertes
- on utilise le volume restant pour enfouir les ordures ménagères.

Les sondages effectués et les études en cours amènent aux conclusions suivantes :

Le procédé permet :

- de réhabiliter les casiers d'anciens
- de libérer un volume d'environ 230 000 m³.

Sur la base de 45 000 tonnes par an, cela donnerait une possibilité d'enfouissement de 5 ans, dans l'attente d'un nouveau mode de traitement.

Sur le plan des autorisations préfectorales, deux démarches sont en cours :

- une procédure de déclaration pour faire le vide de fouille (dossier déposé en Préfecture le 15 février 2005)
- une procédure d'autorisation pour enfouir les ordures ménagères (dossier déposé en Préfecture vers le 20 mars 2005).

Parallèlement à ces démarches administratives, il faut lancer une procédure d'appel d'offres ouverts pour les travaux en deux tranches :

Tranche ferme, durée d'exécution 3 ans :

- vidage des casiers 1 et 2
- tri et valorisation des produits extraits
- remise en conformité des casiers (étanchéité, lixiviat, biogaz...)
- remise en décharge des produits non inertes.

Tranche conditionnelle durée d'exécution 5 ans :

- enfouissement des OM
- exploitation du site.

Déneigement



Un hiver rigoureux comme il n'y en a pas eu depuis longtemps !

Telle a été la saison dernière avec en prime de la neige qui est tombée régulièrement et qui est restée au sol à cause du froid.

Comme d'habitude, le service de déneigement communal a répondu présent dès qu'il le fallait. Plusieurs fois, avant même la levée du jour, chacun prenne son véhicule, la plupart des voiries de Renage étaient déneigées, salées et praticables à toute circulation.

Nous pouvons donc tirer un grand coup de chapeau à Bernard Fiorese et Richard Cothenet, renforcés parfois par Christian Richaud, qui ont mené de mains de maîtres le 4x4 Unimog dans des conditions souvent périlleuses lorsque, dans les fortes pentes, l'engin sur un sol rendu glissant ne

voulait pas obéir.

Mais, grâce à leur longue expérience, ils arrivent toujours à se sortir des pires situations tout en ménageant la mécanique soumise à rude épreuve.

Nous avons entendu la demande de ces spécialistes qui attirent notre attention sur leur souhait d'avoir du matériel plus performant, mieux adapté et surtout plus simple à manier, l'actuel datant des années 80.

Nous devons donc songer dans un futur proche à moderniser cet équipement qui, après ces fortes sollicitations, commence à donner de sérieux signes de faiblesse. Certes, l'investissement sera probablement important, mais la sécurité n'a pas de prix.

Franck MARION
Adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

Centre socioculturel : la métamorphose !

► Acte de naissance

Le 3 mars 2005, l'association "Animation de la vie sociale et culturelle de Renage" a été enregistrée en Préfecture de l'Isère. Une page de l'histoire du Centre socioculturel Ambroise Croizat est en train d'être tournée, des habitants s'investissent pour donner un autre essor au projet.

● Présidente Puck Dervaux Habitante



"Engagée souvent dans les actions culturelles et populaires avec les Renageois (Son et Lumière pour le Bicentenaire de la Révolution, Renage An 2000, Centenaire de la loi 1901...), je ne pouvais qu'être partante pour un projet visant la cohésion sociale et la participation active de la population à la vie du Centre social et culturel".

● Vice-président Vincent Rindone Représentant du Comité des Fêtes



"Je suis venu à une réunion par curiosité. Faisant déjà parti du Comité des Fêtes et habitant à Renage depuis 2 ans, j'ai trouvé cela intéressant..."

● Secrétaire Yasmina Mamasse Habitante



"Je suis membre de l'association afin d'apporter à celle-ci ma

contribution à l'aboutissement de son projet social et culturel, de plus je représente les habitants. Je souhaite, par ma présence, participer à l'amélioration de la vie quotidienne des Renageois".

● Trésorier Martial Mongellaz Représentant de l'UNRPA



"Retraité, j'ai accepté de participer à la nouvelle structure du Centre Socioculturel pensant être utile à la mise en œuvre de ce projet associatif".

● Secrétaire adjointe Isabelle Di Tacchio Représentante du Sou des écoles



"Renageoise depuis 2 ans, j'ai découvert au Centre Socioculturel une équipe enthousiaste, à l'écoute des habitants, avec l'envie d'innover et de perpétuer ce merveilleux concept de solidarité. Il me semblait important d'avoir un rôle actif au sein de ces projets. Afin de faire de Renage une ville qui réponde de mieux en mieux aux attentes de ses habitants".

● Trésorier adjoint Didier Touraine nouvel habitant



"Participer au fonctionnement du Centre Socioculturel de Renage, c'est

m'intéresser aux habitants de la commune où je suis arrivé il y a bien peu de temps".

Pour préparer cette nouvelle équipe à assumer pleinement ses responsabilités et la coordination générale du projet en gestion associative, les membres du bureau et ceux du collège des élus participent à un programme de formation animé par Marc Diény : gestion des ressources humaines, gestion financière, conduite de projet, responsabilité civile, pénale et fonctionnelle.

La totale autonomie de l'association sera effective le 1er juillet prochain. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà adhérer au projet de l'association en tant qu'utilisateur ou non d'une activité du Centre Socioculturel.

(le montant de l'adhésion annuelle a été fixé à 7 € par famille).

Faire grandir et s'épanouir :

Pour apporter un véritable soutien au bureau et au Conseil d'administration dans la mise en place, l'évaluation et le développement des actions prévues, 5 commissions vont être (re)constituées :

– **Commission Enfance (0/12 ans)** : actions Petite Enfance, Relais d'Assistantes Maternelles, Centre de Loisirs, activités 4/12 ans, accueil périscolaire, accompagnement scolaire, animations parents/enfants...

– **Commission Jeunes (11/25 ans)** : Centre de Loisirs 11/14 ans, Point Informations Jeunes, animations 12/16 ans, accompagnement de projets 14/17 ans, vacances autonomes + 18 ans, soutien scolaire, rencontres débats - forum...

– **Commission "Solidarités et lutte contre l'isolement"** : animations adultes, sorties familiales, vacances solidaires, actions de solidarité, ateliers d'insertion, réseau



d'échanges et de savoirs...
 – Commission "Animations intergénérationnelles et manifestations culturelles" : délocalisation d'animations tout public sur les quartiers, création de collectifs d'habitants relais sur chaque quartier, animations culturelles...

– Commission "Accueil, information et communication" : repenser l'accueil au Centre Socioculturel, concevoir des modes de communication et ses supports...

Ces commissions sont ouvertes à tous les volontaires adhérents au projet de l'association, aux partenaires institutionnels ou associatifs, aux salariés concernés...

L'idée est de fédérer autour de la dynamique portée par le Conseil d'administration le plus d'habitants possible et inciter à ce que ces derniers soient représentatifs du tissu social de la commune :

- des jeunes / des aînés
- des habitants d'ici / des travailleurs / des chercheurs / des chômeurs / des retraités / des personnes au foyer...
- des habitants du Bandoz, du Centre, de Criel, des Prairies...

Et pourquoi pas vous ?

Un rendez-vous à noter...

Un rendez-vous à ne pas oublier...

**Jeudi 12 mai
à 18h30**

au Centre socioculturel
Si vous souhaitez intégrer l'une de ces commissions.

La bibliothèque s'informatise : amélioration des services



Les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque ont pu s'en rendre compte, un ordinateur est installé sur le bureau d'accueil !

En effet, la municipalité a investi en 2004 dans l'acquisition de matériel informatique et d'un logiciel de gestion de bibliothèque avec la participation du Conseil Général.

Ce projet devrait à long terme améliorer le service et l'accueil du public, en facilitant la gestion des emprunts et des retours de livres (adieu

fiches et pochettes !) en permettant à l'équipe de la bibliothèque de renseigner plus précisément les lecteurs pour savoir si le livre qu'ils recherchent est en rayon ou s'il est emprunté et donc de pouvoir réserver un document.

Les retards et rappels de livres se feront aussi de façon plus régulière ! "Aïe !" Sans parler du travail de la bibliothécaire qui sera grandement amélioré (inventaire, achats, statistiques, etc.) pour gérer un fonds de 5 000

ouvrages sans catalogue, pas facile !!!

Mais avant d'en arriver là, il y a un long travail de saisie à faire, puisqu'il faut rentrer en mémoire chaque livre que possède la bibliothèque, ce qui prend en moyenne un quart d'heure par document !

C'est donc un travail de longue haleine qui est entrepris pour un meilleur service rendu aux lecteurs.

HORAIRES

Pour ceux qui ne connaissent pas encore la bibliothèque, n'hésitez pas à venir nous rendre visite !

- Mardi et vendredi : 16h à 18h
- Mercredi et samedi : 10h à 12h

URGENT !!!

Vous avez un peu de temps libre ?

Vous aimez les livres et la lecture ?

La bibliothèque de Renage recherche des bénévoles pour aider à l'équipement de livres, l'accueil du public, etc.

Venez vous renseigner. Merci, nous comptons sur vous !

SOLIDARITÉ RENAGEOISE

- La solidarité des Renageois suite à la catastrophe de l'Asie du Sud Est.

En plus des 700 € recueillis par le Sou des Ecoles, les tronc de la Croix Rouge déposés au supermarché Casino et dans les deux boulangeries de Renage ont apporté plus de 600 €. Merci à tous !

Sou des écoles :

l'heure du bilan

A la mi-année, nous devons bien avouer que le programme a été chargé, pas seulement pour les enfants mais aussi pour nous parents. Nous sommes heureux de constater que cela n'aura pas été en vain puisque toutes les manifestations ont été une véritable réussite tant dans l'organisation que dans la fréquentation. Et cela, c'est à tous que nous le devons.

Nous nous sommes efforcés, cette année, d'innover en offrant aux enfants un lieu de "rencontres maquillées", de jeux et de rires ainsi qu'un goûter lors d'Halloween. Ne souhaitant pas polémiquer sur la légitimité de cette fête, notre but était de profiter de cette occasion (puisque elle est réelle) afin de rassembler (ne serait-ce que pour éviter une éventuelle pluie) et offrir aux enfants de quoi se restaurer. **Innovation encore avec la première édition du Marché de Noël** : les commerçants bien sûr et leurs stands si décoratifs mais aussi notre fantastique Père Noël qui a fait l'unanimité avec son magnifique cheval (généreusement prêté pour remplacer les rennes dans l'impossibilité de se déplacer ce jour-là), les nombreux gâteaux faits avec amour par les parents et tant d'autres...

Entre les deux, au mois de novembre, le loto, devenu un grand classique des manifestations communales, a tenu ses promesses : cartes à gogo, beaux cadeaux et super gros lots.

En revanche, dans un souci de sécurité optimum, du respect des règles imposées par



la loi en la matière et en accord avec la Mairie, nous ne pourrions accueillir désormais que 280 personnes assises environ, soit plus d'un tiers en moins.

Nous sommes d'ores et déjà conscients de la déception voire même de la colère de certains quant à l'obtention d'une place ou non. Nous cherchons toutes les solutions afin de satisfaire le plus grand nombre. Nous comptons véritablement sur votre compréhension et nous tenons à l'écoute d'éventuelles idées dont nous vous parlerons ultérieurement.

Cette année, solidarité oblige et avec grand plaisir, un petit passage début décembre au Téléthon pour participer

au tournoi de hand (nous n'avons rien pu faire contre l'équipe de rugby) et tenir la buvette (dont les bénéfiques ont été entièrement reversés) nous ont permis de voir un autre aspect de notre engagement dans une association : les bleus pris à force de se jeter sur toutes les balles même celles qui étaient cause perdue, la peur face à cette même équipe de rugby dont les géants baraqués en imposaient tout de même, et surtout les courbatures du lendemain...

Solidarité également en ce début d'année 2005 suite à la catastrophe survenue en Asie qui nous a tous mobilisés et a permis de récolter, soulignons-le à nouveau, plus de 700 € !



Actuellement, le printemps pointant le bout de son nez, nous sommes en plein dans les fleurs et le potager.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Sou vous propose un concours de pétanque qui se déroulera le 14 mai prochain au boulodrome de la salle du Parc. Ce sera encore une fois l'occasion d'un mélange des générations puisque petits et grands de tout âge pourront y participer.

Les pré-inscriptions se feront par le biais des écoles début avril (avant les vacances). Les détails vous seront fournis également à cette période.

Juin sera comme toujours animé par la kermesse qui se déroulera le 18 juin. Dès maintenant, tous les bras costauds ou non et toutes les bonnes volontés peuvent se manifester afin de finir l'année en beauté !

Prenons un peu d'avance sur l'année prochaine et parlons de l'Assemblée générale qui aura lieu courant septembre.

Jusqu'à présent, force est de constater que la présence des parents est relativement faible. Il n'est pas forcément obligatoire de s'investir en s'inscrivant comme membre mais simplement de venir s'informer et échanger afin que l'Ecole ne se fasse pas sans le Sou.

L'équipe du Sou des Ecoles

Le temps d'un souvenir...

... classe 47

Certains se reconnaîtront ou seront reconnus.

"Les conscrits, grosse caisse clairon en tête, passaient chez les conscrits se faire payer la goutte. Un bon moyen de se souhaiter la bonne année. Puis, les conscrits à leur tour, invitaient les conscrits un dimanche où elles recevaient un bouquet ; puis ensemble, ils partageaient le goûter ou le souper dans une ambiance de tonnerre qu'on ne pouvait oublier.

Puis, il y avait le repas offert par la classe avec photo souvenir. Quelle ambiance !

La Vogue de Renage était en partie organisée par la classe où on vendait des billets de tombola. Cela donnait lieu à de bonnes parties de rigolade !



Sur la photo, ci-dessus, notre drapeau était en berne, en mémoire à Louis Nicoli,

mort au champ d'honneur. C'était nos vingt ans ! Malheureusement, ça ne

dure pas et beaucoup nous ont quittés".

Suzanne Perenon née Bois

Rappel permanences mairie

► Consultances juridiques

le 21 mai de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous auprès de la CCBE 04 76 06 10 94

► Contrôleur des Impôts

Permanences tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 10h30 à 12h

► Pact de l'Isère : 25 avril de 16h à 17h

(chaque 4^{ème} lundi du mois de 16h à 17h)

► Permanences architecte (04 76 06 10 94)

- vendredi 13 mai CCBE Colombe
- vendredi 20 mai Mairie de Bizannes
- vendredi 27 mai Mairie du Grand Lemps
- vendredi 3 juin CCBE Colombe
- vendredi 10 juin Mairie de Bizannes
- vendredi 17 juin Mairie du Grand Lemps

Envie de danser? Ou de partager de bons moments entre amis ?

N'hésitez pas à venir passer une après-midi rythmée dans les "Thés dansants" organisés par le Basket club ou par l'UNRPA à la salle Jean Aluigi :

- le 27 avril
- le 3 mai
- le 18 mai
- le 7 juin
- le 5 juillet

*Bonne ambiance
et humeur détendue
assurées !*

Infos

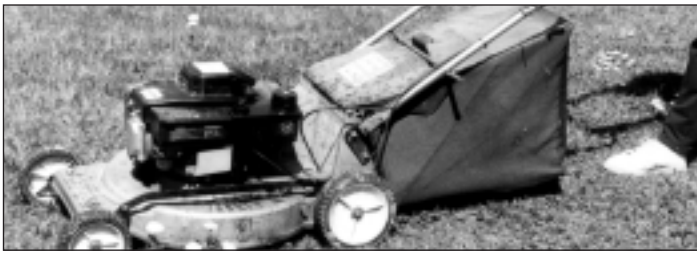
A vos agendas

- 24 avril : Marché aux Fleurs, bd Dr Valois
- 13 mai : Concert Echo de la Fure Salle Jean Aluigi à 20h30 (flûtes, saxophones et cuivres)
- 14 mai : Concours de pétanque - salle du parc
- 18 juin : kermesse des écoles
- 21 juin : Fête de la musique
- 24 et 25 juin : Gala Ten'Dances (salle Jean Aluigi).

DON DU SANG

Prochaines collectes, salle du parc, le 3 mai et le 19 juillet.

RAPPEL de la réglementation concernant les nuisances sonores et les feux



■ **Bricolage avec outils bruyants** (perceuses, raboteuses, scies...) **et jardinage** (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...)

■ **Feux : aujourd'hui, aucun arrêté municipal ne fixe les horaires autorisant les feux de broussailles** ou de végétaux allumés par des particuliers dans leurs jardins.

Ces feux sont donc autorisés à la condition de respecter les dispositions suivantes :

– les foyers devront être allumés sur un emplacement débarrassé de toute autre matière combustible que les végétaux à brûler ;

– les foyers devront être surveillés en permanence sous la responsabilité du propriétaire, ayant droit, locataire, etc.

– des précautions devront être prises pour disposer à proximité d'un moyen d'extinction nécessaire à contrer tout départ de feu (citerne, seau, tuyau d'arrosage, extincteur, etc.)

Il sera porté une attention toute particulière au vent, à son importance et son orientation de telle sorte que le voisinage ne soit pas gêné par la fumée ou les flammes.

En aucun cas les déchets autres que végétaux ne devront être éliminés dans ces feux.

L'arrêté préfectoral 97-5126 fixe les horaires d'autorisation

Jours ouvrables :
8h30 - 12h
et 14h - 19h30

Samedi : 9 h - 12h
et 15h - 19h

**Dimanche
et jours fériés :**
10 h - 12h

Enfin, il est rappelé que, de préférence à ces feux, l'élimination des déchets végétaux peut se faire par dépôt à la **déchetterie intercommunale de Beaucroissant**.

Rappel : macaron donnant accès à la déchetterie à récupérer en Mairie sur présentation de la carte grise du véhicule.

HORAIRES DÉCHETTERIE DE BEAU-CROISSANT

Lundi, mercredi, vendredi :
14h à 18h

Samedi : 9h à 12h
et 14h à 18h

Patrimoine



Restaurer son patrimoine, c'est participer à la sauvegarde de sa commune et des paysages.

Le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire poursuit sa politique de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine. Bâtiment de caractère en pisé, château, pavillon, ferme traditionnelle, autant d'éléments du patrimoine de

notre territoire qui pourraient bénéficier du soutien financier et technique du pays de Bièvre Valloire dans le cadre d'un projet de restauration.

Pour plus d'informations, contactez rapidement Gaëlle Pelletier, animatrice du patrimoine du Conseil Général d'Isère au 04 74 54 19 44.

Nouveauté rue de la République

La municipalité vient tout juste de s'équiper d'un nouvel outil de communication : le panneau d'affichage électronique.

Installé à côté du centre socioculturel, il permettra à l'ensemble des Renageois d'être mieux informés sur la vie quotidienne de leur commune.



Le Comité des fêtes de Renage présente

"Le Show"

Défilé de mode, chansons, danses

Samedi 30 avril 2005

20 heures - Salle Jean Aluigi

Tarif 5 €

Pour tous renseignements :

04 76 67 48 77